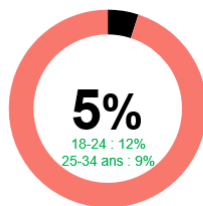




Saison des mariages : le chiffre crédit

Près de la moitié des Français qui projettent de se marier en 2017 envisagent de financer leur mariage avec un crédit

Le spécialiste du crédit Empruntis a sondé les Français sur leurs projets en 2017 à l'occasion d'une grande enquête sur les Français et le crédit*. A l'heure du retour des beaux jours et de l'ouverture de la saison des mariages, Empruntis fait le point sur le profil des Français qui projettent de se marier cette année et sur le mode de financement qu'ils envisagent pour réaliser leur projet. Crédit, épargne, aide des proches, ... : quelles solutions sont privilégiées ?



**DES FRANÇAIS ONT POUR PROJET EN 2017
DE SE MARIER**

49% envisagent de contracter un crédit



Oui, totalement **31%**

Oui, en partie **18%**

Non, pas du tout **51%**

- Interrogés sur leurs projets personnels pour 2017, **5% des Français ont déclaré avoir pour projet de se marier.**
- Une proportion forcément plus grande chez les jeunes, qui sont 12% chez les 18-24 ans et 9% chez les 24-35 ans.
- Pour réaliser leur projet, près de la moitié des Français qui envisagent de se marier le ferait en contractant un crédit (49%). Près d'un tiers le financerait intégralement par ce biais.
- En moyen alternatif ou complémentaire de financement, les Français privilégient l'épargne (78%) et l'aide des proches (29%).

« Ce beau projet de vie et d'avenir est aussi engageant financièrement ! Il peut représenter un coût non négligeable pour des couples, notamment pour ceux qui sont

en pleine construction de vie ou qui cumulent d'autres projets personnels. Des solutions existent pour réaliser son projet sereinement, parmi elles, le crédit représente un véritable levier », explique Cécile Roquelaure, Directrice Communication et Etudes d'Empruntis.

Quelques conseils sur le crédit mariage :

Pour les 49% qui envisagent de financer en totalité ou partiellement à crédit leur mariage, la solution est simple : le prêt personnel. En effet, ce type de crédit ne nécessite aucun justificatif de dépenses. Il permet ainsi de financer plusieurs types de dépenses avec la même enveloppe : location de salle, traiteur, tenues... tout peut être inclus.

Il est même conseillé de ne faire qu'une seule enveloppe de financement une fois le budget préparé. Tout d'abord parce que la multiplication des lignes de crédit n'est pas une bonne chose pour les projets à venir (nouvelle sollicitation de crédit) mais en plus cela a un impact sur le coût du crédit. En effet, plus le montant est important plus le taux est faible : avec un crédit de 5 000 € ou plus, les taux des partenaires commencent à partir de 2%** alors que pour un montant inférieur ils commencent à 3.90%**.

Choisir entre épargne et crédit ?

Il peut être tentant de puiser dans son épargne pour payer son mariage. Ce n'est pas toujours la meilleure solution.

En effet, si la capacité d'endettement et la situation le permettent, emprunter offrira la possibilité de conserver son épargne pour d'autres projets ou des aléas non prévus. Et l'impact financier reste très faible.

Ainsi pour 8 000 € empruntés par exemple, à 2% (hors assurance) sur 24 mois, le coût des intérêts sera de 174 € (soit 7.25 € / mois). La somme placée sur un simple Livret A rapportera 120 € d'intérêts. Donc pour un effort de 54 €, on n'utilise pas son épargne, et on lisse la dépense sur 2 ans.

Comparer !

Comme pour tout crédit, la meilleure façon de bénéficier des meilleures conditions est de comparer. Comparer sa banque mais aussi les organismes spécialisés en crédit (les banques classiques prêtent rarement si l'on n'est pas client) est utile car la pratique des taux promotionnels existent partout, et que les critères de « finançabilité » varient en fonction des établissements. Pour se simplifier la vie, le couple aura intérêt à faire appel à un intermédiaire pour bénéficier du tour des solutions en un seul coup de fil mais aussi pour profiter de conseils.

Garder des marges de manœuvre budgétaire :

Le but n'est pas d'être pris à la gorge après le mariage. Surtout qu'un autre événement pourrait arriver nécessitant d'emprunter à nouveau ou tout simplement une baisse des revenus imprévus. Il est donc important de conserver un peu de souplesse budgétaire post crédit.

Emprunter à 2 ou seul ?

Même si vous n'êtes pas encore mariés, votre crédit peut aussi se faire à deux. Cela va dépendre de votre situation maritale. Si vous êtes en concubinage vous pourrez choisir d'emprunter solo ou en couple. Si vous êtes PACSés, en séparation de biens vous aurez aussi le choix, par contre en communauté de biens, vous serez obligés d'emprunter en couple.

Taux relevés entre le 01/01/2017 et le 01/04/2017. Exemple : Montant emprunté : 3 300 €. Taux débiteur fixe de 3,832% et TAEG fixe de 3,90% sur 24 mois. 24 mensualités de 143,06 €, hors assurance facultative. Montant total du crédit : 133,33 €. Montant total dû : 3 433,33 €. Montant emprunté : 6 700 €. Taux débiteur fixe de 1,982% et TAEG fixe de 2,00% sur 24 mois. 24 mensualités de 284,97 €, hors assurance facultative. Montant total du crédit : 139,19 €. Montant total dû : 6 839,19 €.

** Sondage réalisé en ligne pour Empruntis par l'Institut CSA, du 12 au 16 janvier 2017, sur un échantillon national représentatif de 1000 personnes âgées de 18 ans et plus, constitué d'après la méthode des quotas (sexe, âge, statut professionnel et profession), après stratification par région et taille d'agglomération*

A propos d'Empruntis

Empruntis accompagne et conseille particuliers et professionnels dans la recherche de financements de leurs projets. Il propose à ses clients un réseau de 100 agences spécialisées dans le courtage en crédit, un site internet, Empruntis.com, comparateur en crédit immobilier, crédit à la consommation, regroupement de crédits et assurances, et une plateforme de conseillers spécialisés. Leader en crédit à la consommation et 3e acteur du courtage en crédit, Empruntis a permis en 2016 de concrétiser plus de 26 000 projets. Empruntis est une marque de Compagnie Européenne de Crédit.

Pour plus d'informations : www.empruntis.com et www.empruntis-agence.com

Justine BROSSARD

Consultante Confirmée

Tél. +33 1 58 65 20 18

Mail jbrossard@hopscotchcapital.fr